

Google accuse jobWings de plagiat

Jérôme Plantevin

jerome.plantevin@transcontinental.ca

Gros logo jaune, bleu et orange sur fond blanc, case de recherche simple, page d'accueil au style épuré, le site *Beljob.ca* peut ressembler à celui de **Google**. À tel point qu'un mois après son lancement, le moteur de recherche de la montréalaise **jobWings** a déjà attiré l'attention des dirigeants de l'entreprise américaine qui lui ont envoyé une mise en demeure pour plagiat.

« Ils nous reprochent notre fond blanc, nos polices de caractères simples, notre apparence qui pourrait faire penser à leur site, observe

Manuel Francisci, président et directeur général de **jobWings**. Mais peut-on nous reprocher d'être tout simplement simple ? »

M. Francisci reconnaît toutefois que la ressemblance avec le fameux moteur de recherche est voulue.

« Les internautes connaissent bien le fonctionnement de **Google**, dit-il en entrevue avec **LES AFFAIRES**. Ils n'auront pas de surprise quand ils arriveront sur notre site. »

M. Francisci a tout de même modifié quelques aspects de son site en changeant notamment la couleur des liens Internet affichés par son moteur. Si **Google** revenait à la charge, il en ferait proba-

blement d'autres, dit-il. Coup de publicité ou non, le moteur de la montréalaise a le mérite d'offrir aux chercheurs d'emploi un nouvel outil dans leurs quête de travail.

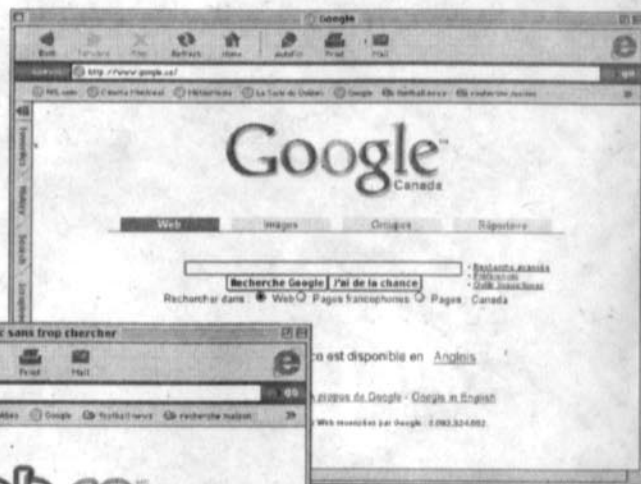
Un chercheur d'emplois

Si en apparence *Beljob* ressemble à **Google**, il en diffère quant aux résultats de recherche. *Beljob* n'indexe pas les sites Internet mais plutôt les offres d'emplois affichées dans les sections carrières des sites des entreprises. Il a déjà référencé près de 3 800 offres d'emplois puisées parmi 328 sites d'entreprises canadiennes, pour la plupart québécoises.

Cet engin a toutefois ses limites. Ne scrutant que la Toile, *Beljob* exclut en effet *de facto* un grand nombre d'entreprises, dont les PME qui ne disposent pas de section carrières, voire souvent de site Web.

« Pour les entreprises qui n'ont pas de site, nous irons bientôt chercher leurs offres dans les agences de placement explique toutefois M. Francisci. Et pour celles qui

Les internautes connaissent bien le fonctionnement de **Google**, n'auront pas de surprise quand ils arriveront sur le site de **jobWings**.



recrutement. Leur premier défi sera de générer des bénéfices, avec un modèle d'entreprise qui diffère beaucoup des autres sites d'emplois qui font payer l'affichage de postes sur leur site. »

« **jobWings** n'a rien inventé, lance pour sa part **Bruno Leclaire**, le président de **Jobboom**, un autre site d'emplois. L'américaine **Wanted Technologies** a déjà expérimenté ce concept par l'intermédiaire de son moteur *wantedjobs.com* avec plus ou moins de succès. »

L'équipe de **jobWings** devra faire connaître son moteur de recherche. En pastichant **Google**, gageons qu'est déjà bien parti ! ■

RÉCLAMEZ

efficacement vos comptes à recevoir, loyers, jugements et dommages-intérêts de \$500. et plus au Québec et à l'étranger sans engager aucun déboursé.

Honoraires à pourcentage après réussite seulement.



GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS, avocats

téléphone: 1-888-285-6441

courriel: gperron@videotron.ca